

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS  
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE  
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'Éducation nationale, le ministre du Travail et des Solidarités, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 09 novembre 2016 portant création de la mention Animation sociale du BPJEPS, spécialité animateur ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 06 mars 2026 ;

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup>. - Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité animateur mention animation sociale est attribué aux personnes dont les noms suivent :

<b>N° du diplôme</b>	<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
BP4ARA260188	Madame	BONNEFOND	Marjorie
BP4ARA260189	Monsieur	BOYET	Clément
BP4ARA260190	Madame	BRAHMI	Nawel
BP4ARA260191	Monsieur	BRUIN	Hugo
BP4ARA260192	Madame	CHABRILLAT	Carol
BP4ARA260193	Madame	CHARROT	Clémence
BP4ARA260194	Madame	CHÊNE	Marine
BP4ARA260195	Madame	DURAND	Nathalie
BP4ARA260196	Madame	EYRAUD	Ninon
BP4ARA260197	Madame	FAURE	Elena
BP4ARA260198	Madame	FROTON	Alexia
BP4ARA260199	Madame	GARCIA	Kiara
BP4ARA260200	Madame	GEHANT	Aurélie
BP4ARA260201	Madame	GERY	Marion
BP4ARA260202	Monsieur	GRAND	Jérémie
BP4ARA260203	Madame	JOLLY	Valentine

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS  
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

BP4ARA260204	Madame	KHALED	Lilia
BP4ARA260205	Madame	MADRANE	Sofia
BP4ARA260206	Monsieur	PLISSON	Axel
BP4ARA260207	Madame	PRIEZ	Florence
BP4ARA260208	Madame	ROCHETTE	Julie
BP4ARA260209	Madame	VERSTRAET	Sabrina
BP4ARA260210	Monsieur	VIGNÉ-MOUTIER	Florian

---

Article 2. - La rectrice de région académique Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 11/03/2026

Pour la Rectrice de région académique,  
et par délégation,  
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Bruno FEUTRIER